

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos du discours prononcé par M. de Monzie à l'ouverture de la session du Conseil Général. Il faut refaire l'Etat... Oui. Mais comment ? — Le fascisme, c'est ça !...

Je n'ai pas eu la chance d'entendre le discours si plein d'idées et si riche d'images que M. de Monzie a prononcé à l'ouverture de la session du Conseil Général. Je n'ai pu que le lire dans son texte imprimé comme l'ont fait certainement tous nos compatriotes lotais.

Mais le profit qu'il procure reste de la même qualité puisqu'il est d'ordre purement intellectuel. Quant au plaisir d'admirer une belle œuvre d'art, il est à peine diminué car il y a dans la forme oratoire de M. de Monzie une netteté de contours, un rythme et une harmonie qui ne souffrent pas de sa transposition en langage écrit. L'éloquence qui n'est que du verbalisme sonore ne peut se passer de l'action musicale de la voix et de l'action dramatique du geste. Non point celle de M. de Monzie qui tire sa plus haute valeur de la pensée exprimée à laquelle il donne un éclat qui la prolonge dans l'esprit du lecteur autant que de l'auditeur — en longs échos de réflexions suggérées.

Son discours nous présente en raccourci des vues d'ensemble sur la politique et la vie françaises...

Oh ! il ne s'efforce pas de louer pour avancer. Il n'est pas de ceux qui croient qu'une bonne façon de résoudre un problème consiste à l'ignorer. Les difficultés devant quoi l'on recule ne disparaissent pas pour si peu. Elles ne font au contraire que s'étendre et s'aggraver. On ne choisit pas à son gré ce qu'il faut faire et M. de Monzie qui ne cherche pas midi à quatorze heures va tout de suite au centre du sujet : il faut refaire l'Etat.

On a beau tourner autour de ce terrible obstacle : il ne s'en va pas. Tout le monde se rend bien compte que les vieilles formules ne s'appliquent à la société moderne que comme un carcan de fer. Il s'est passé bien des choses depuis plus d'un siècle, mais l'Etat est toujours construit comme au temps de la Restauration. Dans le domaine matériel, il y a eu la formidable transformation industrielle grâce à ce qu'on appelle la civilisation d'aujourd'hui ce à quoi la civilisation d'aujourd'hui ressemble à celle d'hier comme une automobile ressemble à un char à bœufs. Dans le domaine social tout est bouleversé par cet irrésistible et universel mouvement vers l'association et le syndicalisme sous toutes leurs formes. Tout un monde nouveau s'est créé, qui fait de toutes parts craquer les vieilles formations. Seul l'Etat n'a pas changé.

La confusion et l'incertitude qui en résultent M. de Monzie l'exprime d'une manière saisissante par son allégorie du « chêne charmé ». Puis il ajoute :

« Je m'excuse de rappeler que déjà à cette simple tribune, j'ai proclamé la nécessité d'une refonte de l'Etat. Faut-il reconnaître cette nécessité que la clairvoyance paysanne a perçue avant la sagesse parlementaire, faute de concevoir que, dans une France essentiellement agricole où la guerre a constitué une industrie pléthorique, il convient de privilégier l'agriculture et les travailleurs agricoles, nous exposerons notre pays à des alternatives désordonnées d'audace et de réaction, sans profit matériel ni progrès moral pour notre patrie vers laquelle le continent de se tourner toutes les espérances des hommes. Il n'est que de comprendre et de vouloir, mais il y a urgence. Comprendre par dessus les coteries, vouloir par dessus les grands amours-propres... »

La volonté de M. de Monzie de mettre les institutions au rythme accéléré du monde moderne ne nous effare point du tout. C'est une nécessité — et du premier rang. Sans quoi tout risque de craquer dans un effondrement du vieux bâtiment délabré où l'on aura bien de la peine à retrouver et à rassembler des matériaux aptes à une harmonieuse et solide construction d'avenir.

Tout de même la difficulté n'est peut-être pas seulement où la signale

M. de Monzie ! Il faut comprendre et vouloir, dit-il.

Oui. Mais il faut savoir et connaître aussi. C'est le plan qui est difficile à faire. Une fois qu'on serait à peu près d'accord là-dessus, le reste ne serait plus qu'affaire de volonté. Et, quoiqu'on en pense, c'est encore cela qui manque le moins.

Nous ne sommes pas les seuls à nous demander où va le gouvernement italien et à quoi il veut aboutir avec ses extravagances. Le fascisme apparaît à tous comme une menace et un danger pour la sécurité du monde et la tranquillité des peuples.

Notre très prudent et très modéré confrère, Léon Bailby, directeur de l'*Intransigeant* posait hier cette question :

« La presse française qui est libre et se tient correcte, mesurée et même courtoise. Au contraire certaine « presse fasciste qui est dans la main et sous la coupe des autorités fascistes abuse du droit qu'elle n'a pas d'être incivile, injuste et grossière. Qui commande ce jeu ? »

M. Léon Bailby le demande. Mais il ne poserait pas cette question, s'il n'y avait déjà fait la réponse. Et c'est bien qui commande là-bas. Et c'est pourquoi il juge comme nous que ce jeu est dangereux.

Eh ! bien, c'est ça le fascisme. Et l'on ne nous accusera sans doute plus aujourd'hui d'exagérer quand nous le disons !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

SOYEZ BONS !...

Nous allons entrer une fois encore, dans la semaine de bonté. Sept jours pleins sans canailleries, sans malversations, sans pécher contre son semblable, c'est peu et c'est beaucoup.

On peut toujours essayer. Attention ! Il s'agit, pendant toute une semaine, de tenir soigneusement sa langue, de ne pas médire du dernier livre de son confrère, de ne pas se laisser aller à ses habitudes de rosseries, de ne pas risquer de fines allusions sur les infortunes conjugales de son voisin... Ce sera dur. Et il faudra, de même, opposer aux méchantetés des incurables la plus parfaite mansuétude. On est bon ou on ne l'est pas.

Mais comment peut-on être bon ?

On entend dire souvent autour de soi : « Un tel, c'est un bon type. » Ce jugement sommaire situe un homme. Il le situe et le zignolle. Car le terme « bon », vous prend un sens diablement péjoratif. Cela veut dire : « Un tel est incapable de se défendre, il manque de cran dans la vie, il encaisse sans rechigner, il n'a aucun caractère, etc. » « Bon » devient l'équivalent de « nouille ».

Comment peut-on être bon ?

On peut l'être à la façon de Robespierre ou à la façon de Gandhi. Incontestablement, Maximilien était un très bon bougre de brave homme qui débuta dans la carrière politique en volant la suppression de la peine de mort. Il était naturellement doux et désintéressé. Il n'aurait pas fait de mal à une mouche. Mais, pour mieux manifester sa bonté et son amour de l'humanité, il crut utile d'activer le fonctionnement de la guillotine.

Gandhi est également une bonne pâte d'homme. Il a horreur du sang versé. Il répugne à toute violence. Cela ne l'empêche nullement de provoquer, par ses prêches, une formidable révolte qui peut faire couler des torrents de sang.

J'ai connu un homme bon. C'était un juré aux Assises. Il acquittait tous les accusés qui lui tombaient sous la patte. Il acquitta, un jour, un garçon boucher qui avait égorgé son patron pour lui voler la somme de trois francs cinquante. Mon juré s'excusait en soupirant :

« Que voulez-vous ?... Ce garçon-là a eu un geste malheureux. »

N'importe ! Soyons bons. Bons envers nous semblables. Bons avec les animaux. Bons comme Lucine elle-même.

Après tout, ça ne dure que sept jours. Il en reste trois cent cinquante-huit pour se rattraper. [Le Soir]

Victor MERIC.

Informations

M. Doumergue à Paris

Mercredi, le Président de la République et les ministres qui l'accompagnaient dans son voyage en Algérie sont rentrés à Paris. Le Président a été vivement acclamé par un nombreux public.

Mouvement préfectoral

M. Maurice Le Hoc, sous-préfet de Haguenau, est nommé préfet du Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Paul Vidal, appelé à d'autres fonctions.

M. Bernard Larroque, sous-préfet de Pontoise, est nommé préfet du Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Le Hoc, appelé à d'autres fonctions.

La grève dans les P. T. T.

L'agitation a repris parmi les postiers après la déclaration de M. Tardieu que si les procédés employés se reproduisaient des sanctions seraient prises. Au Central télégraphique il y a eu dans la nuit de mercredi un arrêt du travail pendant un quart d'heure. Jeudi matin, dans les centraux postaux et télégraphiques les agents ont fait une grève qui a duré près de deux heures.

On signale qu'une suspension du travail a été pratiquée par les employés du Central de Marseille et aussi par ceux de Lille.

Ce mouvement a pour cause des revendications d'augmentations de traitement.

Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 2 au 9 mai fait ressortir une encaisse or de 42.950.438.399 fr., en augmentation de 300.415.951 fr. sur la semaine précédente.

Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 71.612.307.425 fr. (en diminution de 700 millions 493.220 fr. sur la semaine précédente), représentent un total de 85 milliards 457.373.661 fr.

La proportion de l'encaisse or aux engagements à vue est de 50,26 0/0, contre 49,98 0/0 la semaine précédente. La proportion fixée par la loi est 35 0/0.

Le procès de Madame Hanau

Jeudi soir le procès de « la Gazette du Franc » a commencé devant le tribunal correctionnel. Mme Hanau, malade, n'assistait pas à l'audience. Le procureur annonce que le dossier volé a pu être reconstruit. Le tribunal désigne deux médecins qui iront se rendre compte de l'état de santé de l'inculpée.

La reprise de l'audience, qui déclarèrent qu'elle est incapable de se lever et qu'un repos de deux mois, au moins, lui est nécessaire. On remet donc l'audience au 30 octobre.

La Société des Nations

Le Conseil de la Société des Nations est actuellement réuni à Genève. Sept ministres des Affaires Étrangères y prennent part.

M. Briand a eu d'importantes conversations. D'abord avec M. Grandi. La grave question des rapports franco-italiens a été abordée dans cet entretien.

Puis M. Briand a causé avec M. Curtius, ministre d'Allemagne. La question de la Sarre et de l'évacuation de la Rhénanie ont fait l'objet de cette entrevue. Il reste entendu que la Rhénanie sera évacuée le 30 juin.

Le Conseil a tenu jeudi sa dernière séance et il a réglé de nombreuses affaires d'intérêt secondaire.

M. Briand est rentré à Paris vendredi.

La révolte aux Indes

Mme Naidu, qui a pris la tête du mouvement nationaliste à la place de Gandhi, doit attaquer un grand dépôt de sel, à Dharavac. Ce dépôt a été entouré de fils de fer barbelés et protégé par un fort contingent de troupes.

A Rawalpindi, une attaque mystérieuse a été dirigée contre la demeure du général Cassels. Les sentinelles durent soutenir une vive fusillade pour la défendre.

A Shiroda, il y a eu des collisions sanglantes entre la police et des nationalistes qui voulaient attaquer le dépôt de sel. Les blessés sont nombreux et les arrestations plus encore.

Le boycottage des produits britanniques a produit déjà des dommages sérieux à l'industrie anglaise.

On annonce que la situation est mauvaise à la frontière du sud-ouest où l'autorité militaire prend de graves mesures de défense.

Le *Daily Mail* écrivait mercredi que la situation politique dans l'Inde s'est sérieusement aggravée.

Des troubles ont éclaté à Karachi.

On annonce que Gandhi donne des signes de faiblesse et qu'il devra être transféré dans un climat plus salubre.

EN PEU DE MOTS...

— Le Parlement norvégien a honoré solennellement la mémoire du grand explorateur Nansen.

— Les forces nationalistes ont déclenché une offensive contre les troupes nordistes et se trouvent à 400 kilomètres de Canton.

— Les fascistes prétendent que des antifascistes ont commis à Trieste un crime politique. Ils en profitent pour arrêter tout le monde.

— Mercredi, à Port-Vendres, ont eu lieu les obsèques de M. Jules Pams, sénateur, ancien ministre.

— Jeudi se sont ouverts deux importants Congrès d'anciens combattants. M. Tardieu ira peut-être, dimanche, prononcer un grand discours au Congrès de l'Union Nationale des anciens combattants.

— L'héritier du trône de Yougoslavie, âgé de trois ans, a été sauvé de la mort par une sentinelle du palais. Le roi Alexandre a magnifiquement récompensé le sauveur.

NOS ÉCHOS

Le fouet de Petruccio.

M. Jean Martet, secrétaire et historiographe de Clémenceau, a conté à notre confrère Louis Aubrun de « Paris-Soir », cette anecdote :

« J'ai, un jour, bien amusé Clémenceau en lui racontant un petit incident dont je fus témoin en 1920 ou en 1921 au Théâtre Antoine. On y jouait la *Mémoire Apprivoisée*. Andrée Mégarid était Catharina ; Gémier, Petruccio ; M. Pams Catharina ; Gémier, Petruccio ; M. Pams et sa femme — et vous savez qu'on vit rarement ménage plus uni — occupaient deux fauteuils d'orchestre au premier rang.

« Or, à la fin du dernier acte, lorsque Petruccio a définitivement maté la mégère, Gémier descendit les marches de la scène et s'avança dans la salle, un fouet à la main. Et voici qu'il tend ce fouet à M. Pams, qu'il ne connaissait certes pas, et lui dit :

« Voici le remède. Profitez-en ! »

« M. Pams, très gêné, et souriant, saisit l'instrument... et aussitôt il rend à Gémier.

« Pams avec un fouet !

« A cette pensée, le Tigre riait à gorge déployée, mais son rire était affectueux. »

Et M. Jean Martet de conclure :

« M. Pams est un des seuls êtres avec qui Clémenceau ne s'est jamais disputé ! Que de tact et quelle exquise civilité cela suppose ! »

Courte ou longue ?

On sait que la grande couture prépare un retour offensif de la jupe longue. Le mouvement est déjà déclenché, et l'on voit apparaître, au théâtre, quelques robes du soir descendant plus bas que la cheville.

Mais cette restauration n'est pas sans soulever quelques protestations. A Londres, notamment, une réunion féminine s'est tenue où s'étaient rendues surtout des employées de toutes catégories, qui souvent, en courses, obligées de circuler vite, tiennent au colifant court qui rend les mouvements libres.

Et elles ont déclaré que si la mode imposait définitivement la robe longue, elles porteraient des culottes !

Ah, mais !

L'utile précaution.

Mme X... était mourante. Son mari et sa sœur étaient à son chevet. La sœur pleurait. Le mari immobile, le front plissé, les yeux fixes, semblait absorbé par la douleur. Tout-à-coup et sans sortir de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé, il s'adresse à la sœur de sa femme.

— Marguerite, lui dit-il, savez-vous l'adresse de Madame de... ?

— Non... pourquoi ?

— Oh rien : c'est que je fais dans ma tête une liste des billets de faire-part et je ne veux pas l'oublier.

Les beaux titres.

Celui-ci de notre confrère la « Liberté » :

« Une grue tombe sur une école. Et déjà les parents frémissent. Que de détournements de mineurs en perspective ! »

A lire plus avant, heureusement, on se rend compte qu'il ne s'agit que d'une grue mécanique de vingt mètres de hauteur qui, du chantier de construction du Palais de la Mutualité, 23, rue de Pontoise, s'est abattue sur l'école sise au 21 de la même rue. Il n'y a eu aucun accident. C'est égal ! on respire !

C'est à savoir !

Dans l'une de ces conversations familières que le Président du Conseil tient volontiers dans les couloirs de la Chambre, un député ne put s'empêcher de lui

AU PAYS DES FRUITS D'OR...

UN TOUR EN CATALOGNE...

(Suite)

Au sortir du palais de la Députation, nous gagnons la Cathédrale. Nous y pénétrons par le cloître. Terminé au XV^e siècle, ce promenoir religieux est imposant et bizarre. De belles ogives inégales, des tournaux irréguliers, des sculptures et des peintures d'époques et d'écoles diverses. La Chapelle de Sainte-Lucie contient de nobles et singuliers sarcophages.

La cathédrale Sainte-Eulalie fondée avant l'an mil a été réédifiée peu après cette mémorable année, reconstruite enfin à peu près telle que nous la voyons à la fin du XIII^e siècle, temps des grands bâtisseurs en Espagne comme chez nous. Trois fleches, dont celle du milieu fort belle, donnent de l'élan à cette énorme masse. La façade de très ornée, à l'unique portail surélevé, est récente. On l'a achevée il y a moins de quarante ans. Elle domine une place en terrasse qu'entourent, avec le palais épiscopal, maints logis curieux, plus ou moins anciens.

Suivant la mode espagnole, l'intérieur de la basilique est sombre, si obscur même qu'on y accède à tâtons, en se heurtant aux bénitiers, aux bancs, aux colonnes. A droite, derrière une grille, une gerbe de cierges éclaire mal une masse confuse de fidèles prosternés. On chante un office.

La monotonie du plain-chant et sa désolation ajoutent à l'oppressive pesanteur des ténèbres. Cependant, au fur et à mesure de l'avancée, la pénombre naît et s'allège. On distingue maintenant les trois nefs, leur ampleur et leur hauteur magnifiques. On devine l'entrée des chapelles, celle de la crypte. Du chœur, on finit par apercevoir les stalles que Bonafé y sculpta au XV^e siècle.

Mais sous la clarté encore chichement accordée par les vitraux, que de belles choses restent floues. Beaucoup aussi se dissimulent sous les tentures violettes de la Semaine sainte. Nous voulions saluer, derrière le maître-autel, le fameux Christ de Lépante, celui-là même, affirme la tradition catalane, dont l'intervention miraculeuse permit à Don Juan d'Autriche de mettre à mal l'armada turque. Nous pouvions seulement contempler le cercle de bois inclinés et les rampes de cierges allumés qui, à travers son voile, honorent le crucifix batailleur.

Sortis du sanctuaire par la porte de l'Inquisition, nous traversons la calle de los Condes et entrons dans un édifice qui remonte à Charles-Quint, mais n'a rien de fastueux. Il renferme néanmoins un inestimable trésor constitué non pas par le musée lapidaire de son pauvre rez-de-chaussée, mais par une succession de salles où s'enferment, au premier étage, les archives générales de la couronne d'Aragon.

Un vieux conservateur, trotte-menu, mais alerte autant que disert, nous reçoit. Il nous guide à travers plusieurs bureaux où de nombreux gratte-papiers besognent, où des dactylos font bruir comme un chœur de cigales une batterie de machines à écrire. Nous pénétrons enfin dans le saint des saints du lieu. Les chartes, les ordonnances, les rescrits des Ferdinand, des Sanche, des Bérenger et autres monarches et comtes de Barcelone s'alli-

font la remarque qu'il était beaucoup plus souriant pendant les derniers jours de la session.

— Si vous étiez toujours comme maintenant, vous seriez éternel, lui dit-il. Parfois, quand vous êtes nerveux, vous avez vraiment la dent trop dure.

— La dent dure, répliqua M. André Tardieu avec un obscur regret, mais c'est ma dent de sagesse.

Juste grief.

Un médecin se promenait avec un de ses amis, lorsqu'ils aperçurent une jolie femme devant eux. Le médecin s'empressa de traverser la rue pour l'éviter.

Son ami voulant en connaître la cause : — Elle doit m'en vouloir. J'ai soigné son mari, répondit le docteur.

— Et vous avez eu le malheur de le laisser mourir ?

— Au contraire, je l'ai sauvé, répliqua le médecin.

gnent en liasses et en rouleaux innombrables sur des étagères à n'en plus finir, classés par règnes, étiquetés et épussetés soigneusement. Toute l'histoire de l'Espagne sommeille dans ces parchemins pâles que seuls caressent parfois, pour les réveiller les doigts précautionneux des chartistes. Les exploits du Cid, Castille contre Aragon, chrétiens contre Maures, prolongent leurs échos huit fois centenaires dans ces écrits. Mais encore faut-il rendre à l'ancien éclat de ces chroniques un nouveau retentissement. Les savants s'y appliquent...

Plus loin, sous des vitrines, de riches parchemins nous montrent leurs enluminures, des incunables leur impression fruste mais précieuse. Nous écartons cette vitre, dont l'intérieur feuilletterait vite pour des profanes si elle se prolongeait...

Nous quittons les archives par la porte qu'elles ouvrent sur la plaza del Rey. On entend que de ce parvis, aujourd'hui négligé, Christophe Colomb partit en grande pompe pour un de ses derniers voyages. Dans un coin, se dresse une colonne romaine dont le fût ressemble au tronc d'un palmier. Nous n'avons pas le temps de voir le musée archéologique à qui ce débris sert d'originale enseigne. Par la place de la Constitution, nous joignons la calle Fernando VII. Cette rue maîtresse du centre possède des magasins luxueux entre tous. Elle passe sous une série d'arcs en bois peints d'un assez disgracieux effet. Cette installation sert, sans doute, à des décorations florissantes ou à des illuminations, aux jours des fêtes carillonnées et des processions de gala.

Nous avons retrouvé notre car devant l'Ayuntamiento. Il nous ramène aux Ramblas. Nous descendons ce boulevard frémissant jusqu'au monument de Colom. Nous faisons le tour de cette formidable colonne creuse dont un ascenseur que je me garderai d'utiliser dessert la plate-forme dominée par la statue de l'homme à l'œuf, navigateur illustre mais espagnol douteux tout au moins quant à sa naissance. Deux péninsules se le disputent ; l'ibérique l'emportera-t-elle ?

Le port se creuse à quelques pas de nous. La Douane et les longs pavillons des docks ne nous laissent apercevoir que par échappées fugitives les bassins encombrés de navires. Nous nous engageons dans l'opulente suite de paseos ombragés qui conduit à la gare de France. Des monuments dignes d'une capitale se succèdent devant nos yeux : la capitainerie générale, la notivelle Poste, la Bourse, que sais-je encore ?

Nous entrons dans « le Parque », promenade étalée au large sur les terrains jadis occupés par la Citadelle. Des ombrages déjà touffus, de grasses pelouses, des pièces d'eau nombreuses, des fontaines très ornées, dont l'une commémore comiquement, par la statue à pouf et à ombrelle d'une élégante de l'époque, l'exposition d'il y a quarante ans. A l'ouest, des charmilles environnent des serres ; à l'est, s'étend un très riche jardin zoologique dont les animaux vivent en plein air dans une quasi-liberté. Partout des musées entourés de beaux arbres et de corbeilles fleuries.

Eug. GRANGIÉ.

(Lire la suite en deuxième page)

Philosophie.

S. G. Mgr. Pèyveq E. Leodi Ahmed Mazziniananda, fils d'un prince perse, vient d'entrer dans sa 106^e année.

Comme son entourage le félicitait, le prélat se contenta de répondre :

— Je ne suis pas assez bon pour aller au Ciel et je ne suis pas assez mauvais pour aller en Enfer. Alors je crois bien que je suis destiné à passer encore un bon nombre d'années sur cette terre. C'est mon purgatoire.

Nach Paris.

Le journal nationaliste, *La Liberté*, écrit qu'avec le Zeppelin, les Allemands ont refait 71 et réalisé leur rêve « nach Paris ».

Eh ! oui, en 1871, les Allemands ont passé sous l'Arc de Triomphe. Avec leur Zeppelin ils passent dessus.

Le Liseur.

Chronique du Lot

Au pays des fruits d'or...

UN TOUR EN CATALOGNE...

(suite de l'article de première page)

Mais j'anticipe sur le ravissement que nous procurera le tour du parc. Nous nous sommes arrêtés presque dès l'entrée, au carrefour dont la statue équestre du maréchal Prim commande le centre... Les pigeons de Barcelone veulent et méritent qu'on prête attention à leurs jeux familiers. Comme à Venise, comme à Lyon, ils servent de vivants fétiches à Barcelone et sont l'objet d'une sorte de culte amusé. Ils accourent particulièrement nombreux à la place où nous nous trouvons. De toutes parts leurs vols y convergent. Pour les recevoir, la foule des oisifs se presse sur le terre-plein. Ils se posent parmi elle, sur elle, au petit bonheur de leur faim ou de leur caprice. Hommes et femmes portent sur leur épaule ou sur leur tête toute une grappe de pigeons qui caressent les visages du battement léger de leurs ailes. Dans la pose classique des fauconniers, des bambins en tiennent fièrement sur leur poing fermé. Les oiseaux au cou mordoré courent entre les pieds des promeneurs qui s'appliquent à ne les point heurter même légèrement... Du coup, notre voiture s'est vidée à demi. Nos jeunes compagnes de banquettes répondent à l'appel de la libre et tourbillonnante volière. Elles achètent les sachets de menus grains qu'on vend aux touristes. Et les voilà, à leur tour, pavoisées de pigeons gourmands. Accrochés à leurs bras, ils les accompagnent jusqu'au car et ne consentent à les lâcher qu'après notre départ...

Le « Parc » entièrement visité, nous retrouvons d'autres pasades somptueuses à l'égal des précédents. Celui de San-Juan passe devant les Beaux-Arts et le palais de Justice. Après l'Arc de Triomphe, nous entrons dans la ville récente. A la place de Tétuan, nous y sommes en plein. Pendant près de deux heures, nous allons parcourir ses avenues principales, artères prodigieuses qui par leur disposition, leurs dimensions, leur aménagement, les buildings qui les bordent font de la moitié septentrionale de Barcelone un New-York au petit pied...

(A suivre)

Eug. GRANGIÉ

Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Lot

Les Sociétés de secours mutuels du Lot viennent de constituer une Union départementale en vue de collaborer au fonctionnement de la loi sur les Assurances Sociales.

Cette Union départementale vient à son tour de créer une Caisse d'assurance à laquelle peuvent adhérer tous les futurs bénéficiaires de la loi sur les Assurances Sociales.

Il est rappelé à tous les bénéficiaires de la loi sur les Assurances Sociales, obligatoires ou facultatifs, mutualistes ou non, citoyens ou ruraux qu'ils peuvent adhérer à la Caisse primaire d'assurance fondée par l'Union des Sociétés de secours mutuels du Lot.

Une réunion aura lieu prochainement, à laquelle seront conviés tous les bénéficiaires de la loi sur les Assurances Sociales, assurés obligatoires ou assurés facultatifs, mutualistes ou non-mutualistes pour leur exposer le double intérêt qu'ils peuvent avoir de demander, soit leur affiliation à une Société de secours mutuels, soit leur affiliation à la Caisse primaire d'assurance fondée par l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Lot.

Il leur est rappelé que quelle que soit la Caisse à laquelle adhéreront les bénéficiaires de la loi sur les Assurances Sociales, c'est la majorité des membres affiliés à la caisse qui choisira les administrateurs de la dite caisse.

Il est de l'intérêt des assurés sociaux de choisir de bons administrateurs, car le bon fonctionnement de la loi, la lutte contre les abus sera fonction d'une bonne gestion.

De la gestion des Caisses, de la bonne organisation et du bon fonctionnement du contrôle dépendront l'importance des avantages accordés aux assurés sociaux et la diminution du pourcentage des frais médicaux et pharmaceutiques mis à leur charge.

Lors de la prochaine réunion organisée par l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Lot, à laquelle seront conviés tous les futurs bénéficiaires de la loi, on exposera l'avantage de l'affiliation aux Caisses d'assurances mutualistes et aux Sociétés de secours mutuels.

Le Bureau de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Lot.

Aptitude à l'Enseignement supérieur

La commission des lettres du Comité consultatif de l'enseignement supérieur vient de reviser la liste d'aptitude à cet enseignement. Parmi les personnalités qu'elle a inscrites sur cette liste, nous relevons les noms de : M. Raymond Rey, professeur d'Histoire de l'Art à Toulouse, maire de Duravel.

M. Raoul Labry, actuellement professeur au lycée de Laon et ancien professeur au Lycée Gambetta.

Nous exprimons à nos deux distingués compatriotes nos bien vives félicitations.

Nouveau groupement

POUR LE TOURISME

La région de Cabrerets, Marcilhac, Cajarc, Saint-Cirq-Lapopie s'organise

Un nouveau groupement qui a pour but de créer dans notre pittoresque région un mouvement touristique, s'organise avec activité. Bien que sa création remonte à quelques mois seulement, il est déjà entré dans la voie des réalisations.

Un dépliant de 10 pages, d'une parfaite tenue littéraire, dont la mise au point se termine, va être incessamment remis à l'impression. Il sera diffusé en France et à l'étranger par les soins de l'Office du tourisme de la Cie d'Orléans, du Touring-Club de France, de la Fédération des Syndicats d'Initiative et attirera l'attention des touristes de France, d'outre-Manche et aussi d'Amérique, sur la beauté et le charme de nos sites.

Des plaques de signalisation vont être apposées, un bureau central de renseignements créé à Cajarc, sur notre belle allée du Tour de Ville. Il sera muni de cartes, de guides, photographies et autres documents susceptibles d'intéresser l'excursionniste et de le retenir. Les amis dévoués de notre pays, membres du Conseil d'Administration, multiplient à Paris les démarches et la propagande en faveur de la Basse Vallée du Célé et de la Moyenne Vallée du Lot, sans oublier le Causse qui a aussi son charme par ses beaux belvédères et la merveilleuse luminosité des belles journées de l'été et surtout de l'automne. Les services du tourisme et des villégiatures à la Cie d'Orléans, au Touring-Club, à l'Office national du tourisme ont souvent leur visite et grâce à ces interventions, notre région est assurée d'avoir sa bonne part dans la propagande générale.

Mais pour que l'effort de quelques membres dévoués de notre jeune S. I. ne soit pas produit en pure perte, il est indispensable qu'il soit encouragé et soutenu par l'effort de tous les intéressés à la prospérité de l'œuvre entreprise. C'est dans le commerce que doivent se lever les premiers collaborateurs, mais le monde agricole ne doit pas se tenir à l'écart du mouvement, car de la circulation touristique dépend un peu la prospérité nationale. Plus il y a de consommateurs, plus les produits du sol sont demandés, plus il y a d'Anglais et d'Américains en France, plus il faut de légumes, de fruits, de belles côtelettes et de beaux biftecks, plus les beaux agneaux, les veaux dodos, les chevreaux succulents, les bons poulets, les foies gras et leurs garnitures truffées sont recherchés et élevés à des prix rémunérateurs pour le producteur.

Tout le monde ici a donc le devoir d'encourager et d'aider les organisateurs bénévoles et désintéressés de notre Syndicat d'Initiative régionale.

Des cartes de membres actifs à 10 fr. de membres honoraires à 20 fr. et aussi des cartes de bienfaiteurs destinées aux personnes encore plus généreuses vont être présentées à domicile. Que chacun leur fasse bon accueil et s'empresse d'apporter son obole à l'œuvre de prospérité collective.

M. Maurel, secrétaire général du S. I., nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de l'Administrateur délégué de la Cie de distributions électriques du Midi, en réponse à une demande qu'il lui avait adressée :

« Je reçois votre lettre du... par laquelle vous me faites part de l'organisation touristique que vous créez à Cajarc. Je suis très heureux de pouvoir vous être agréable ainsi qu'à la Municipalité, en mettant à votre disposition, pour y installer un bureau de renseignements, la pièce du rez-de-chaussée du local que nous avons loué à Cajarc. »

Les commerçants de la ville et de la région toute entière peuvent être reconnaissants à M. Gély, directeur de la Cie électrique, de sa gracieuseté qui va bien faciliter la tâche des administrateurs du S. I. La Fédération des Syndicats du Limousin-Quercy-Périgord, à laquelle notre groupement doit obligatoirement s'affilier sous peine de végéter, lui impose un stage et la création en tout premier lieu d'un bureau de renseignements. Il eût été à peu près impossible à la jeune société, en raison des piètres moyens financiers dont elle dispose encore, de réaliser ce premier pas de sa marche en avant, sans la générosité de la Cie de distributions électriques du Midi. Au nom de tous, nous lui adressons nos remerciements.

M. Maurel nous informe encore qu'une réunion à laquelle il assistera avec quelques membres du bureau, doit grouper à Gramat, le dimanche 18 mai, tous représentants des Syndicats d'Initiative du Lot, pour constituer entre eux une liaison et une Union dans le but d'étudier et de mener à bien toutes les questions qui intéressent le développement du tourisme dans le département.

M. Maurel rendra compte de cette réunion dans une séance qu'il organisera à la Mairie de Cajarc, le vendredi 23 mai à 9 h. du soir ; séance où il convoque tous les adhérents pour leur fournir les renseignements susceptibles de les intéresser sur le

Nos Compatriotes

ECRIVAINS & ARTISTES de chez nous

A Catus, nous sommes fiers à juste titre du très grand succès remporté par le si joli roman « Le Prince qui m'aimait » de Mlle Michel Davet, notre compatriote.

En effet, Mlle Davet est née à Catus, chez ses grands-parents, Mme et M. Bru, percepteur de cette localité pendant de longues années.

Aussi est-ce avec joie que nous voyons ce volume atteindre un succès sans réserves, tel qu'on en voit fleurir seulement deux ou trois par lustre, comme le dit si bien M. Jean Loubes dans la chronique littéraire du Quercy.

Ce volume s'ouvre sur une préface de M. Henri Massis ; il a été d'abord publié dans la Revue Universelle, puis édité par la Maison Plon.

Nos plus sincères félicitations à Mlle Michel Davet pour son très rare talent. Nous désirons qu'elle ne s'arrête pas en si bonne voie et nous l'assurons que nulle part on n'applaudit avec autant de joie à son succès que parmi ses concitoyens !...

Nous ne saurions passer sous silence le si fin talent de Mlle Odette Roche, une autre compatriote également dont les aquarelles et les parfaites natures mortes sont si appréciées.

Dans l'exposition des Beaux-Arts d'Annillac, Mlle Roche est devenue d'emblée, sans crier gare, une des meilleures exposantes et des plus appréciées.

Quelles jolies choses que « l'Heure du thé » et « les Confitures », surtout.

Domage que Mlle Roche n'expose que dans la région, car si elle était connue, nous lui prédirions un succès certain et bien légitime.

Et enfin nous ne saurions terminer ce bref compte rendu de nos gloires locales, sans parler de la jolie affiche, faite par le poète Armand Lagaspie, et qui est d'un si joli accent régional.

Elle est exquise avec sa charmante intimité cette « Cuisine de Campagne », où dans le « Cantou », assise sur une chaise basse, les pieds sur les chenets, se chauffe avec volupté une des vieilles de notre pays, portant, comme le dit la chanson, son petit bonnet rose et le fichu couleur de maïs. Le chat ronronne auprès de la Mémée, la vieille horloge, dans sa gaine de bois semble égrener les heures et la leur tremblottante du vieux Caliel harmonise curieusement le rougeolement des cuivres.

Nos plus sincères félicitations à Armand Lagaspie pour son affiche peinte et dessinée avec tant de talent et qui porte si bien le relief des choses et des êtres de notre Quercy, qu'il aime tant.

LA RACE OVINE DU LOT

Un Concours de sélection est organisé pour le mois de Juin

L'Office Agricole du Lot, de concert avec la Société d'Agriculture organisée, en juin 1930, un Concours de Sélection ou Concours itinérant en vue de conserver à la reproduction des mâles d'élite de la race ovine des Causse du Lot.

Une Commission se rendra, en juin 1930, dans les principaux centres d'élevage, afin que tous les éleveurs puissent participer à ce Concours. Des primes de conservation seront accordées aux jeunes mâles de moins d'un an, ainsi qu'aux animaux marqués aux Concours de 1928 et 1929, si ces animaux ne sont pas devenus défectueux, à la condition que les propriétaires s'engagent à les conserver pendant un an pour les livrer à la reproduction.

Les demandes d'inscription sont reçues à la Direction des Services Agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture à Cahors, jusqu'au 25 Mai 1930 ; elles devront mentionner le nom et l'adresse de l'exposant ainsi que le nombre et l'âge des animaux présentés.

Gendarmerie

Sont admis dans la garde républicaine mobile, comme élèves gardes, les militaires et anciens militaires du Lot désignés ci-après :

Peloton mobile n° 65, de Montauban : Arnal Antoine-Jean ; Barriet Pierre-Auguste ; Lavielle Marc-Fernand ; Vieilhescazes Alfred.

Peloton mobile, n° 160, de Blaye : Coudere Charles-Jean-Marie ; Couffignal Paul-Jean-Joseph ; Gibrat Paul ; Maury Louis.

Peloton mobile n° 12 d'Alès : Quinza Jean-Marie.

programme en voie de réalisation, recevoir leurs suggestions et compléter l'organisation pour la saison estivale prochaine.

G. M.

CAHORS LA CONFÉRENCE MATZA

Ce soir samedi, 17 mai, à 21 heures, au Théâtre, M. le docteur Matza donnera sous les auspices des « Amis du Beau Vieux Quercy » la conférence que nous avons annoncée sur « les Transfuges de la Médecine ». Ainsi que nous l'avons dit cette réunion sera présidée par M. de Monzie qui présentera le conférencier.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT Excursion

Nous rappelons que l'excursion organisée par la Société des Etudes du Lot aura lieu le jeudi 22 mai. Les adhésions sont déjà parvenues nombreuses. S'il est encore des personnes désireuses d'y prendre part qu'elles veuillent bien se faire inscrire sans retard. Les adhésions seront reçues jusqu'au 19 mai inclusivement. Passé cette date il n'en sera plus accepté.

Nous rappelons brièvement l'itinéraire et les conditions de cette excursion. Départ de Cahors à 7 h. 30 (devant l'Hôtel de Ville). Visite de Catus, le Dégagnazès, Thédillac, Laverantière, Rampoux, Salvia (déjeuner). L'après-midi sera employée à la visite du château de Monteléra, Les Arques, Lherm, Les Junies, la vallée du Vert, de Rostassac au château de Villaris. Le retour à Cahors s'effectuera vers 20 heures. Le prix de l'excursion est de 45 fr., déjeuner compris. Le déjeuner aura lieu à Salvia à l'Hôtel de l'Univers. Nous n'en donnons pas le menu ; tous les gourmets cadurciens se feraient inscrire et le nombre des places, encore disponibles, est très limité. Pour se faire inscrire s'adresser soit à M. Guilhaumon, secrétaire général de la Société des Etudes du Lot, 59 boulevard Gambetta, soit au Syndicat d'Initiative, à l'Hôtel-de-Ville. On verse le prix de l'excursion en s'inscrivant.

Syndicat d'Initiative de Cahors

Le président du Syndicat d'Initiative de Cahors a l'honneur de rappeler à MM. les sociétaires, et d'une façon générale à toutes personnes s'intéressant au Tourisme, que l'Assemblée générale annuelle des Syndicats d'Initiative de la Fédération Limousin-Quercy-Périgord aura lieu à Souillac le dimanche 1^{er} juin 1930. Elle sera présidée par M. Henry de Jouvenel, assisté de MM. de Monzie et Malvy.

Assemblée générale à 9 h., banquet à 13 h., excursion à Domme à 15 h. Adresser les adhésions (27 fr. pour le banquet, excursion gratuite) avant le 24 mai, à M. Laverant, président du S. I. de Souillac :

Bien spécifier si l'on désire ou non participer à l'excursion, afin d'avoir une place en auto retenue.

Le Président du S. I. de Cahors,

Eugène GRANGIÉ.

Secours temporaires alloués aux Filles-mères

Dans sa séance du 13 mai 1930, le Conseil Général du Lot a décidé de relever comme suit le tarif des secours temporaires alloués par l'Inspection de l'Assistance Publique, pour éviter ou faire cesser l'abandon des enfants du premier âge :

Enfants naturels reconnus : de 1 jour à 1 an, 90 fr. par mois au lieu de 45 fr. ; de 1 an à 2 ans, 60 fr. par mois, au lieu de 30 fr.

Les enfants naturels non reconnus ne bénéficient d'aucune allocation.

En fixant ce nouveau tarif, l'Assemblée départementale a voulu, malgré la grave situation actuelle de ses Finances, faire un nouveau sacrifice pour aider les mamans, dépourvues de ressources à supporter la charge de leurs enfants et, par voie de conséquence, réduire, autant qu'il lui soit possible de le faire, l'abandon des tout petits à l'Assistance Publique, abandon qui entraîne la séparation légale et matérielle de l'enfant de sa famille.

Toutes les demandes de secours temporaires doivent être adressées par Messieurs les Maires, à M. l'Inspecteur de l'Assistance Publique à Cahors.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 17 - DIMANCHE 18

(Matinée et Soirée)

William Boyd

le héros du Bâtelier de la Volga

dans

LE VOILIER TRIOMPHANT

Le metteur en scène a su tirer de la tempête des effets impressionnants. A l'ombre du drame naît une idylle qui finira par s'épanouir au soleil.

POUR LA JARRETIÈRE DE GERTRUDE

Une œuvre réellement drôle et qui est assurée du plus grand succès de rire. Les éléments comiques sont basés sur une course à la jarrettière, jalonnée des meilleures trouvailles amusantes. Et c'est joué par Marie Prévost et Charles Ray.

ORCHESTRE

MERCREDI 21 (soirée), JEUDI 22

(Matinée et Soirée)

un film français

FLEUR D'AMOUR

Du délicieux roman de Marcelle Vioux, Marcel Vaudal a tiré un film qui peut prendre place parmi les meilleures productions françaises de la saison. Chaque atmosphère y est remarquablement bien rendue.

Interprétation remarquable de Rose Mai, Mauricie de Péruady, qui fait de ce film une création magistrale et Van Daele.

Le roi du volant comique 2 parties

ORCHESTRE

Fête scolaire

C'est demain, dimanche, 18 courant, à 20 h. 30, qu'aura lieu au Théâtre Municipal la fête scolaire organisée par les maîtresses et les élèves de l'Ecole de Jeunes Filles de la rue Président-Wilson.

Une fois de plus, les jeunes et nombreuses artistes, vont charmer le public et nous sommes certains qu'elles remporteront un gros succès.

Société de Secours Mutuels

Les membres des Sociétés de Secours Mutuels de Cahors (Hommes et femmes) sont convoqués à une Assemblée Générale qui aura lieu à la Mairie de Cahors le mercredi 21 mai à 8 h. 30.

Ordre du jour

Les Assurances sociales. Toutes les personnes que la question intéresse sont invitées à assister à cette réunion, qu'ils soient mutualistes ou non, qu'ils rentrent dans la catégorie des assurés obligatoires ou dans celle des assurés facultatifs, qu'ils veuillent ou non adhérer à la Caisse d'assurance sociale fondée par l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Lot.

Il sera fait un exposé sommaire des dispositions de la loi sur les Assurances sociales et des avantages accordés aux Sociétés de Secours Mutuels qui participeront au fonctionnement de la loi.

Orphelin de Cahors

Les membres exécutants sont prévenus que les répétitions auront lieu tous les mercredis jusqu'à nouvel ordre.

Présence indispensable.

Cours professionnels

L'examen du certificat d'aptitude professionnelle aura lieu à l'Ecole primaire supérieure de garçons le jeudi, 5 Juin prochain, à 7 heures.

Les apprentis remplissant les conditions requises voudront bien se faire inscrire chez M. Gaignebet, directeur des cours professionnels.

A l'Instruction

Peyronneau a été interrogé vendredi matin, par M. le juge d'Instruction.

Ecrouté

Soulhou, l'auteur d'un vol important commis à Castelnaud-Montriat, a été arrêté dans le bois de Thédillac, et écroué à la prison de Cahors.

Afin de se rendre méconnaissable, Soulhou s'était fait raser ses moustaches et s'était affublé de lunettes.

LES MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS, Cahors

sont garantis pour toujours

MAISON DE CONFIANCE LA PLUS IMPORTANTE

Fondée en 1828

Livraison franco : 7 Départements

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 mai 1930.

Naissances

Delport Pierre, 8, rue des Cadourques. Vertut Jeannine, 3, rue Jean-Vidal. Garcia Françoise, 15, rue Dominici. Vignes Jean rue Président-Wilson.

Publications de mariage

Bergon Pierre électricien, et Hucher Emilienne, ouvrière d'imprimerie, à Cahors.

Bouteillon Louis, mécanicien-dentiste à Cahors, et Rouquid Elise, s. p., à Dégagnac (Lot).

Rigambert Jean, concierge à Cahors, et Dannichert Léone, s. p., à Berrioux (Aisne).

Pierre René, Conducteur d'automobiles à Cahors et Boudou Laurence, s. p., à Concorès (Lot).

Mariage

Tardieu Jean, Garde Républicain, et Simonis Jane, couturière.

Décès

Crocq Jeanne, veuve Larroque, s. p., 65 ans, rue Hauteserre.

Malique Antoine, menuisier, 90 ans, rue Wilson.

Scapapier Jean, s. p., 75 ans rue Wilson.

Falguères Jean, cultivateur, 79 ans, 12, rue de la Merci.

EXECUTION SOMMAIRE DE FAUTEURS DE TROUBLES

Les cors aux pieds, qui troublent notre paix et notre tranquillité, doivent être implacablement détruits par « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours, 3 fr. 95 Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais, attention !... Exigez « Le Diable », à Cahors, Pharmacie Orlac.

Honorariat

Dans le mouvement administratif publié dans le Journal Officiel du 17 mai, nous relevons que l'honorariat a été conféré à M. François Ségué, ancien avoué près le Tribunal de première instance du Lot.

Nous présentons à M. François Ségué nos vives et sincères félicitations.

Les « Amis de l'Harmonie »

Concert du Vendredi 23 Mai

1. Le Cimbre (P. R.) Signard.
2. En Vacances (Mazurka) Richoux.
3. Rienzi (Overture) Wagner.
4. Mascarade (Air de Ballet) P. Lacôme.
- a) Cortège (Marche).
- b) Arlequin et Colombine (divertissement).
- c) La Famille Polichinelle (Menuet).
- d) Les Mandolinettes (Sérénade).
- e) Final, Alla Polacca (défilé).

(Soliste : M. Calès).

5. Les deux Cousins Buat.

Polka pour deux pistons (solistes : MM. Lafargue et Vanel).

Allées Fénelon, de 21 heures à 23 heures

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 18 mai 1930 par la

Pharmacie PALAME-QUERCHOU

Boulevard Gambetta

Les Punaïses peuvent se cacher

Elles ne résisteront pas au Rosol. Un seul badigeonnage aux endroits où elles nichent suffit pour les fondroyer toutes, ainsi que leurs œufs, sans tacher la literie. 4 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, Epiceries, etc. A Cahors, Pharmacie Orlac.

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, rue de Richelieu - PARIS

Agent : 25, rue de Metz - TOULOUSE

CATALOGUE FRANCO

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Catus

Nos compatriotes. — Lire à la rubrique « Chronique du Lot ».

Arrestation. — Le nommé Souilhol Henri, âgé de 29 ans, originaire de Bretenoux et récidiviste endurci, a été arrêté par les gendarmes de Catus, dans la commune de Dégagnac.

Cet individu avait volé à Castelnaud-Montriat, 8.500 fr. en bons et divers bijoux.

Nous félicitons à notre brigade qui a fait preuve dans cette affaire de beaucoup de sagacité.

Labastide-du-Vert

Obsèques. — Jeudi, 15 mai, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Peyrus décédée à l'âge de 76 ans.

Une foule recueillie a accompagné la dépouille mortelle de cette femme de bien.

A ses deux fils, Edouard et Elie Peyrus ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos condoléances attristées. — A. B.

Pomarède

Conseil Municipal. — Dans sa réunion du dimanche 4 mai, le Conseil Municipal de Pomarède a fixé à 40 fr. le taux de l'allocation mensuelle à accorder aux vieillards, infirmes et incurables, non compris la majoration de 20 fr. à la charge de l'Etat.

Il a fixé à 3 fr. le taux de l'allocation journalière à accorder aux bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches assistées à domicile.

Nous félicitons notre municipalité de son dévouement pour les assistés de la commune.

Belfort-du-Quercy

Accident mortel. — Vendredi matin, 15 mai, le corps de Roques Sabin

Nous avons déjà l'avertissement des prestations en nature ; nous pouvons donc comparer nos impôts de 1930 avec ceux de 1929.

Les journaux nous avaient tant parlé de dégrèvements — massifs ou au compte-gouttes — que nous comptions sur une décharge, si petite fût-elle. Déception ! le dégrèvement attendu s'est transformé en surcharge aux vieilles contributions et qui compte : 24 0/0 en plus au département et 220 0/0 à ajouter pour la commune. Pour une fois la part de l'Etat n'a pas changé.

Contribuables de Concots ne comptez pas même sur une amélioration pour 1931. L'Etat vous fera la petite remise de 2 0/0 sur le foncier ; mais attendons-nous à voir grossir d'autant et plus la part de la commune et celle du département.

Qui vivra verra.

Sauzet

Dans les postes. — Nous apprenons que Mme Henras, receveuse des postes à Sauzet a obtenu sa mise à la retraite à la date du 16 mai courant. Ce départ causera parmi nous d'innombrables regrets. Depuis 25 ans, Mme Henras exerçait à Sauzet les fonctions de receveuse et ne comptait que des amis. L'amabilité, la complaisance qu'elle apportait dans l'accomplissement de ses fonctions, lui avaient acquis la sympathie et l'estime générales. Avec le regret de la voir nous quitter, nous lui adressons ainsi qu'à sa sympathique M. Henras nos vœux bien sincères de longue et paisible retraite. — C. P.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Soirée dansante. — Le Comité des fêtes nous charge de faire connaître qu'une soirée dansante est organisée pour dimanche 18 mai, avec le concours des meilleurs instrumentistes de notre harmonie.

Cette aimable attention sera très certainement goûtée de tous les amateurs de fox-trott. En leur nom, nous remercions les organisateurs. Les portes du théâtre seront ouvertes dès 20 h. 30.

Etat-civil du 9 au 16 mai. — Décès : Cestaret Mélanie, épouse Crozat, 68 ans, Constilières Henri.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service est assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

Foire. — Très importante favorisée par un beau temps. Voici la mercure :

Blé, 19 à 20 fr. ; avoine, 8 à 9 fr. ; maïs, 19 à 20 fr. ; haricots, 50 à 51 fr. ; le tout le double décalitre ; œufs, 4,25 à 4 fr. 50, la douzaine ; beurre, 20 fr. le kilo ; poulets, 13 fr. ; poules, 12 fr. 50 ; lapins, 6 fr. 50, le tout le kilo ; pigeons, 8 à 9 fr. ; la paire ; bœufs, 520 fr. ; veau, 850 fr. ; moutons, 600 fr. ; porcs, 370 fr. ; le tout les 100 kilos.

Cajarc

Syndicat d'Initiative de la région de Cabrerets, Mouilhac, Cajarc, St-Cirq-Lapopie (basse vallée du Célé et moyenne vallée du Lot). — Le nouveau groupement qui a pour but de créer dans notre pittoresque région un mouvement touristique, s'organise avec activité. Bien que sa création remonte à quelques mois seulement, il est déjà entré dans la voie des réalisations.

Marcilhac

Foire. — A la dernière foire du 12 mai, il s'est vendu beaucoup d'agneaux à des prix élevés, sur le foirail des bœufs il s'est fait des marchés assez importants. Voici quelques cours :

Bœufs, de 5.000 à 6.500 fr. ; bouvillons, de 3.600 à 4.000 fr. ; vaches, de 3.600 à 4.800 fr. ; le tout la paire ; brebis, de 180 à 220 fr. ; agneaux, de 200 à 240 fr. ; porcelets, de 250 à 300 fr. ; poules, de 6 à 7 fr. ; œufs, 4 fr. 50, la douzaine.

Carnet rose. — M. Blanc Louis, cantonnier à Marcilhac est l'heureux père d'une gentille fillette prénommée Simone.

Sincères compliments.

Corn

Chemins ruraux. — Tous les chemins ruraux de la commune sont affectueux, leur entretien étant complètement délaissé par les particuliers et par la municipalité. Celui qui dessert la fertile plaine de Goudou détiend, paraît-il, le record du mauvais état. Les propriétaires intéressés se réuniront dimanche à la mairie pour envisager son élargissement. Le public était nombreux ; chacun donna sa petite « appréciation », mais personne n'offrit de se mettre au travail ; ce sera pour les calendes grecques ! Méconnaissance absolue des intérêts généraux, égoïsme général, manque de direction, nous ne savons trop à quoi attribuer, mais nous constatons à regret la carence absolue de la vicinalité communale.

Chambre d'agriculture. — M. Beaulieu Louis, ancien adjoint au maire, a été délégué par M. le Sous-Préfet pour la révision de la liste des électeurs à la Chambre d'agriculture.

St-Céré

Succès scolaires. — E. P. S. de garçons. Ont été reçus aux bourses de 3^e série : MM. Thamié et Lavergne Marcel.

Nos plus sincères félicitations.

Passerelle de Récollets. — M. Madesclair, entrepreneur, quai des Récollets a été déclaré adjudicataire pour la reconstruction de la passerelle des Récollets. Il lui est accordé un délai de 2 mois pour l'exécution des travaux.

Génie rural. — Les ingénieurs du génie rural de Bordeaux ont procédé mercredi dernier aux études d'un chemin à La Meynardie.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Fêtes de la Saint-Jean. — Le Comité continue activement à élaborer le programme. De nombreuses personnes, se souvenant du succès d'il y a deux ans, ont réclamé une reconstitution historique, fête qui entre bien dans le cadre de notre cité médiévale.

Un nouveau sujet a été choisi, grâce à l'aimable obligeance de notre érudit et distingué compatriote M. Roger Bullit qui, bien qu'actuellement éloigné de nous, est heureux de seconder à nouveau le dévouement de ses amis de Gourdon.

Après l'étude de toutes les possibilités de réalisation, les détails en seront publiés.

Annouons également que, pour le lundi, des courses de chevaux attelés seront organisées avec des prix importants. Après le succès de l'an dernier, elles ne manqueront pas d'attirer de nombreux amateurs.

Ainsi, peu à peu, s'ébauche l'important programme de nos fêtes qui ne le céderont en rien aux précédentes.

Salviac

Accident. — Les accidents se multiplient dans la région de Salviac, les chutes de bicyclettes, de motocyclettes sont de plus en plus nombreuses.

Plusieurs personnes de la commune ont eu des fractures ou des luxations de bras ou des jambes.

Hier encore, notre jeune concitoyen Louis Courbès, fils de l'estimé propriétaire de notre ville, fit une chute malencontreuse et se cassa la jambe droite.

M. le Docteur Cambornac s'empressa de donner ses soins au jeune blessé qui devra se reposer un certain temps avant de pouvoir reprendre son travail.

Toujours les sangliers. — Les sangliers ont été signalés à nouveau dans la commune car on a marqué leur passage dans les bois de la Garenne et dans les terres du village de Bouys-si.

Certains propriétaires se plaignent des lapidations commises par les blaireaux.

Des battues devraient être organisées, elles donneraient sans nul doute des résultats intéressants.

Dégagnac

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni dimanche, en séance extraordinaire sous la présidence de M. Galan, adjoint.

Après avoir donné par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance et d'Assistance, le Conseil fixe à 30 fr. le prix théorique devant servir de base pour la fixation des allocations mensuelles à accorder aux vieillards, infirmes et incurables.

Quelle que soit la somme accordée par le Conseil, elle s'augmentera d'une somme fixe de 20 fr. accordée par l'Etat.

En ce qui concerne les allocations ou primes d'allaitement, l'allocation journalière est portée de 0 fr. 50 à 2 fr. 50.

Le Conseil demande ensuite à participer aux emprunts que l'Etat doit consentir aux communes à 2 0/0 pour continuer son réseau vicinal et faire des adductions d'eau.

Mariages. — Cette semaine a été célébré, à Paris, le mariage de notre compatriote M. Fabien Marinesque avec Mlle Henriette Varelles, domiciliée 264, rue St-Honoré, Paris (1^{er}).

M. Marinesque est le fils de M. Marinesque, agent temporaire des Tabacs et ancien président du Syndicat des Planteurs.

Il a été également célébré à Dégagnac le mariage de M. François Foussat, du village de Cayssac, avec Mlle Gabrielle Gizard, de Jean-l'Abit, commune de Dégagnac.

Aux nouveaux époux nous adressons, avec nos compliments, nos meilleurs souhaits de bonheur.

Saint-Sozy

La Foire. — Notre foire de mai a eu son importance habituelle. Les divers marchés étaient assez bien approvisionnés et de nombreuses affaires s'y sont traitées. La hausse sur les bœufs, les veaux, les moutons gras et les agneaux de boucherie persiste et a même tendance à s'accroître. Par contre, les porcelets et surtout les porcs gras sont en baisse sérieuse.

Voici les principaux cours pratiqués :

Bœufs gras, de 260 à 320 fr., les 50 kilos ; bœufs de travail, de 6.500 à 7.500 fr., la paire ; vaches, 250, fr. les 50 kilos ; veaux, 9 fr., le kilo ; moutons gras, de 350 à 400 fr., les 50 kilos ; brebis d'élevage, de 180 à 250 fr., la pièce ; agneaux de boucherie, 8 fr., le kilo ; pores gras, 350 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 300 à 320 fr., la pièce ; poules, 6 fr. ; poulets, 7 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; petits poulets, de 2 à 2 fr. 50 la pièce ; canetons, de 4 jours, 6 fr. ; de 15 jours, 8 fr. ; de trois semaines, 10 fr., le tout la paire ; œufs, 3 fr. 50, la douzaine.

Bétail

Culture de l'asperge. — La récolte de l'asperge bat son plein. Tous les jours il s'en expédie de grosses quantités.

Certains propriétaires qui ont eu la bonne idée de planter des asperges il y a dix ans, sont bien payés de leur travail. Pas de mévente, toute la récolte ayant été vendue au début jusqu'à la fin de la saison.

Avec l'expédition de l'asperge assurée, tous les habitants de la plaine de la Dordogne peuvent planter, la concurrence n'est pas à craindre.

Renseignements

Mission en Hollande

Poursuivant son action de propagande en faveur des cultures fruitières et maraichères, la Compagnie d'Orléans organise une mission d'agriculteurs et négociants de son Réseau, pour l'étude des procédés de culture et de vente des produits horticoles en Hollande, en vue de leur expédition à l'étranger.

Ce voyage comprendra la visite des régions maraichères du Westland, des cultures horticoles d'Aalsmeer, des coopératives de vente de Booskoop, etc... Il durera environ 4 jours. Dépenses probables : 800 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'Ingénieur Principal du trafic, 1 place Valhubert, Paris.

Pour le reboisement du Massif Central

Les terribles inondations, qui viennent de dévaster dix de nos départements, appellent à nouveau l'attention sur le grand intérêt que présente la question du reboisement pour notre pays.

Tous ceux qui ont parcouru les régions d'où proviennent les cours d'eau qui ont provoqué ce désastre ne doutent pas que l'origine principale du mal réside dans la destruction des forêts dont étaient couvertes jadis les montagnes des Pyrénées et du Massif Central. Ces forêts jouaient alors le rôle de régulateur du régime des cours d'eau dans notre belle région agricole du Sud-Ouest, pays des primeurs, de la vigne et des arbres fruitiers.

L'œuvre la plus urgente à accomplir, avec la restauration des pays ravagés, est certainement la reconstitution des bois et forêts, dont l'exploitation inconsidérée, due notamment aux besoins de la guerre, doit redevenir plus méthodique.

A cette œuvre du plus haut intérêt, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, qui dessert une partie de ces régions, désire apporter son appui, afin d'éviter à l'avenir le retour de semblables calamités.

Dans ce but, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Services officiels des Eaux et Forêts, organise une mission d'agriculteurs du Massif Central désireux d'étudier les meilleurs reboisements et aménagements de pâturages de montagne. Cette mission doit se rendre dans le Jura, qui peut fournir de remarquables exemples de ces améliorations.

Le programme du voyage comporte la visite de pâturages dans les environs de Salins et Champagnole, de pré-bois à Mouthie et à Pontarlier, de reboisements près de Beaume-les-Dames et de Besançon.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'Ingénieur Principal du Trafic de la Compagnie d'Orléans, 1 place Valhubert à Paris (XIII).

Cylindrages à vapeur. Opérations probables pendant la semaine allant du 19 au 24 mai 1931.

1^{er} Cylindrages : Route nationale, n° 111, 9 km. à 9 km. 450, Traversée de Limogne ; Chemins de G. C. n° 27, de 89 km. 300 à 31 km., entre G. C. 50 et le bourg de St-Matré ; n° 11, de 6 km. à 6 km. 400 et de 6 km. 700 à 7 km. 500, côte de Cluzel ; n° 4, de 6 km. à 6 km. 400, au pont de Nègre ; n° 26, de 35 km. 400 à 35 km. 600, au pont de Capriez ; n° 26, de 32 km. 300 à 32 km. 700, aux abords de Saint-Paul-Labouffie ; n° 11, de 11 km. 500 à 10 km. 500, entre Villesèque et Saint-Pantaléon ; n° 27, de 13 km. 680 à 14 km. 900, entre Villesèque et Sauzet, n° 24, de 29 km. 700 à 31 km. 300, traversée de Vidallac ; de 27 km. 500 à 28 km., environs de Limogne ; de 20 km. 600 à 21 km., environs de Limogne ; de 23 km. à 23 km. 350, Traversée de Limogne.

GRAND ENTREPOT GENERAL

de toutes les Sources D'EAUX MINÉRALES
Livraisons dans tout le Département
Gros et demi-gros. Prix par quantités
Entrepoteur B. GRELET
Halle aux Vins de Cahors (Lot)
VINS DU LOT 1^{er} CRUS
Livraisons en Bombonnes et en Fûts
VINS FINS
CHAMPAGNES & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE 218

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

La traversée de l'Atlantique

De Londres. — Orène Chasse, la première femme ayant obtenu le brevet de pilote dans Connecticut va tenter la traversée de l'Atlantique Europe-Etats-Unis, en planeur.

La grève des postiers

Parmi les postiers susceptibles d'être suspendus on cite Laporte, de la Fédération postale unitaire, Motte, Mlle Bounin, dirigeants du Syndicat national des Agents.

Ce matin, on ne constatait aucune défection.

Le Kaiser à Essen

De Cologne. — Le bruit court que l'ex-Kaiser aurait assisté à Essen à la mise en route d'un marteau pilon aux usines Krupp.

Gros incendie en Norvège

De Londres. — Un gros incendie a éclaté à Bergen (Norvège), 48 maisons sont détruites. Il y a 150.000 livres sterling de dégâts.

Un joueur de football condamné

Blois. — Le tribunal a condamné à 45.000 francs de dommages-intérêts un joueur de football qui au cours d'un match brisa d'un coup de pied la jambe droite d'un camarade.

REMERCIEMENTS

AVIS DE NEUVAIN

Monsieur et Madame SENAC, née LARROQUE, et leurs enfants, à Cahors. Les familles CROQ-BARRAU, LEVIGNAC, à Lascabanes, COMBALBERT, à Flaugnac, CRUZEL, à Choustrac, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ou qui ont bien voulu assister aux obsèques de Madame CROQ Marceline, veuve LARROQUE leur mère, grand-mère, sœur et tante, décédée à Cahors dans sa soixante-sixième année.

Le service de neuvaine aura lieu le jeudi 22 mai, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Cathédrale, à Cahors.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
adressez-vous à
G. BARON

Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision, Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

Pour vos travaux concernant

PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ

Installations Sanitaires : Salles de Bains, Cabinets de toilette, W.-C. Chauffage central.

Travaux Hydrauliques : Pompes, Moto-pompes, Bâliers Hydrauliques.

Adressez-vous à

Louis VERDIER

9, rue Georges-Clemenceau
- CAHORS -

L'ÉVERITE

est en vente à Cahors
MAISON CALABRESI & C^o
Avenue de la Petite Vitesse

A VENDRE pour CAUSE DÉPART
CHAMBRE A COUCHER

lit de milieu, lit pliant, chaises, bicyclette fillette commode, plusieurs lits de coin et divers objets

S'adresser 14, rue G. Clemenceau.

TOUS LES MEUBLES....

Chambres -- Salles à manger

Lits -- Literie

Livraison

à domicile

4, Rue Blanqui, CAHORS

VINS DU LOT 1^{er} CRUS

VINS FINS

CHAMPAGNES & MOUSSEUX

TÉLÉPHONE 218

4, Rue Blanqui, CAHORS

PHILIPS
LE POSTE
LE PLUS SIMPLE
DU MONDE



**UNE PRISE
DE COURANT
ET C'EST TOUT!
RADIO-QUERCY**
F. de LÉSÉLEUC
Ingénieur-Spécialiste
3, rue du Portail-Alban, Cahors
est à votre disposition pour mettre à l'essai
chez vous, sans frais et sans engagement,
le modèle Philips de votre choix.
Vente à crédit

MACHINES à TRICOTER
« LA SEMEUSE »
grande marque française
la plus robuste
la meilleur marché
pour vous convaincre écrivez de
suite à
G. FOURNEL
5, rue Labon - ROZEL
Apprentissage complet à domicile
garanti sans augmentation de
prix.
Le meilleur des métiers, le plus
facile à apprendre, celui qui coûte
le moins à s'installer et qui rapporte
le plus.

GRAND PRIX NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANCON
en 1933
MONTRER CHRONOMÈTRE
PENDULES
REVEILS
ORFÈVRES
BIJOUTERIE



**SAVON
LANORE**
LX REGARD
MARSEILLE

A. SEZAT, représentant-dépositaire
route du Faillal, CAHORS. Tél. 200

Nous offrons partout
petit travail très agréable, confections
sacs, abat-jour, stores, etc. Renseignements
gratuits sur demande. Ecrire Etab-
lissements FEMINA, CRÉTEIL (Seine).

FABRIQUE Soies, Cotons à coudre Divers
articles mercerie demandés,
pour lancer marque, un **REPRÉSEN-
TANT** visitant Magasin Mercerie
détail dans le département du LOT.
Commission 15 0/0. Affaire sans concu-
rence. Ecrire d'urgence avec références,
Agence HAVAS, St-Etienne, n° 3.629.

TRICOTEUSES rec. dire. Jacquard, Lainas, Soies,
Cotons, Dépt Fil "Louis d'Or".
Pr. Gr. Catal. Echantil. app. grat. - LA LABO-
RIEUSE, 35, cours Pasteur, BORDEAUX.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant: L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 61

**LES YEUX
QUI S'OUVRENT**
PAR
Henry BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »
PASTEUR.

QUATRIÈME PARTIE

I
LES RAMEAUX

Mme Molay-Norrois, il est vrai, devinant ce dangereux état d'esprit, lui avait témoigné plus abondamment sa tendresse maternelle mais d'une manière conforme à sa nature passive, et plus en lamentations qu'en actes. N'était-elle pas l'excellente femme, acaparée par son mari que la maladie agrippait et que prenait sans résignation la vieillesse? De tout temps il avait exercé chez lui le despotisme de son plaisir. Mais on préférait son mauvais caractère à ses trahisons. Il eût encore supporté les atteintes de l'âge s'il avait pu les faire partager à Mme

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

**ETUDE
DE
Maitre Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS**

Aux termes d'un acte reçu par Maitre Jean FABRE, notaire à Cahors, le 30 avril 1930, enregistré à Cahors (A. C.), le 6 mai suivant, n° 14, n° 94.

M. Léon MEYRAT, industriel et ingénieur, domicilié à Cahors, boulevard Gambetta, n° 25.
M. Louis VIDAL, Directeur de fabrications métallurgiques, domicilié à Cahors.
Et Mlle Gabrielle BARRIERE, sans profession, épouse contractuellement séparée de biens de M. MEYRAT, avec lequel elle demeure à Cahors, boulevard Gambetta, n° 25, de lui autorisée.

Ont apporté les modifications suivantes aux statuts de la Société à responsabilité limitée qu'ils ont constituée entre eux sous le nom « Etablissements MEYRAT et VIDAL », dont le siège est à Cahors, Avenue de la Gare, n° 4 ter, pour une durée de 10 années, à compter du 1er septembre 1926, suivant acte sous signatures privées en date à Cahors du 1er septembre 1926, enregistré à Cahors (A. C.), le dix-huit du même mois, n° 67, n° 513, aux droits de 6.000 fr., et publiée aux formes de droit :

1° M. Léon MEYRAT a offert à ses co-associés qui ont accepté sa démission des fonctions de gérant et a proposé à ses lieu et place M. Jean DUBOIS, comptable, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta, n° 22, comme gérant non associé, ce qui a été accepté par M. Vidal et Mlle BARRIERE.

2° Par suite les statuts ont été modifiés comme suit : Aux termes de l'article 15 nouveau, la Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés et pris parmi eux ou en dehors d'eux, salariés ou non. M. DUBOIS a été désigné comme co-gérant de la société pour la durée restant à courir.

Une expédition de l'acte de modification des statuts a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Cahors et de la Justice de Paix de Cahors, le 12 mai 1930.

Pour insertion,
J. FABRE.

**ETUDE
DE
M. François DIDIER
avoué, demeurant à Cahors
41, Boulevard Gambetta, 41
Succès de M^{rs} P. HUARD.
Camille SAUTET et Léon TALOU**

**PURGE
d'hypothèques légales**

Suivant exploit de Maître CONTOU, huissier à Cahors, en date du 13 mai 1930 enregistré, La commune de Prayssac, agissant poursuites, requêtes et diligences de son Maire en exercice, en vertu d'une délibération du Conseil municipal de la dite commune du 24 novembre 1929, dûment approuvée par M. le Préfet du Lot en date du 6 février 1930, avec élection de domicile en l'étude de Maître François DIDIER, avoué à Cahors.

A fait signifier à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal civil départemental du Lot, en son Parquet à Cahors, l'expédition d'un acte dressé au Greffe du Tribunal civil du Lot à Cahors, le 14 avril 1930, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe le dit jour de l'expédition dûment en forme d'un acte retenu par Maître DUTOURS, notaire à Prays-

sac, le 24 mars 1930, enregistré, contenant échange entre :

1° Madame Marie LACOMBE, propriétaire, veuve de Monsieur Antoine DEVES ;
2° Monsieur Louis DEVES, propriétaire et Madame Jeanne de LACHEZE-MUREL, sans profession, de lui assistée et autorisée.

Et Monsieur Pierre-Alfred PE-LISSIE, propriétaire, adjoind au maire de Prayssac, agissant en cette qualité en vertu de la délibération plus haut énoncée.

1° D'une parcelle de pré sise à Prayssac, figurant au plan cadastral de cette commune sous le numéro 237 P., section D ; à prendre de plus forte étendue à l'angle de la place du monument aux morts et en bordure de l'Avenue de la Gare, dite Avenue Aviateur-Gilbert, cette parcelle à délimiter après mesurage et arpentage confrontant au nord : place du monument aux Morts et lavoir ; au midi : pré restant à Madame Veuve DEVES ; au levant : à l'Avenue de la Gare et au couchant : à pré cédé en contre-échange par la commune de Prayssac, la dite parcelle appartenant aux sorts DEVES.

2° D'une entière propriété en nature de pré contiguë à la parcelle ci-dessus désignée, sise à Prayssac, figurant au plan cadastral de la dite commune sous le n° 248, section D, confrontant au levant à la parcelle ci-dessus désignée, et à autre restante à Madame Veuve DEVES et de tous autres cotés à propriété de Madame Marie LACOMBE, veuve DEVES, la dite parcelle appartenant à la commune de Prayssac.

Le dit échange fait — les biens échangés ayant été déclarés d'une valeur égale — sans aucune soule, à charge par la commune de Prayssac de clôturer la parcelle de pré à elle cédée avec une mur de largeur quelconque, mais d'une hauteur de un mètre environ, en sus des charges.

Avec déclaration à M. le Procureur de la République, que la dite notification lui était faite conformément à l'article 2194 du code civil pour qu'il ait à prendre telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il aviserait, dans le délai de deux mois de

la dite notification, passé le quel délai l'immeuble cédé à la commune de Prayssac serait et demeurerait définitivement purgé et libéré entre les mains de la dite commune, de toutes hypothèques de cette nature ;

Avec déclaration, en outre, à Monsieur le Procureur de la République que les anciens propriétaires des dits immeubles étaient indépendamment des cédants : 1° Monsieur Jean-Pierre LACOMBE et Madame Antoinette PRADIE, son épouse, propriétaires, demeurant à Prayssac ; 2° Monsieur Jacques DUBRUEL, domicilié à La Rivière-Haute, commune d'Albas ; 3° succession de Monsieur Auguste DUBRUEL ; 4° Monsieur Auguste DUBRUEL.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus de la commune de Prayssac, elle fait publier la dite notification dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du Conseil d'Etat des 9 mai et 1er juin 1807.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus, de toutes hypothèques légales inconnues.
Signé : F. DIDIER, avoué.

Chemin de fer de Paris à Orléans

**LIVRET GUIDE OFFICIEL
(Edition d'Avril 1930)**

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 frs. 50 son Livret-Guide Officiel (Edition d'avril 1930).

Comme précédemment, ce Guide est généralement adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportés à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'Été), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers

le 15 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'été à la date du 15 mai 1930, ainsi

que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

La Phosphide Garnal
MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE
Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scorfulose ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIDE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL
est indiquée

- 1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scorfulose, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- 2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- 3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophosphies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

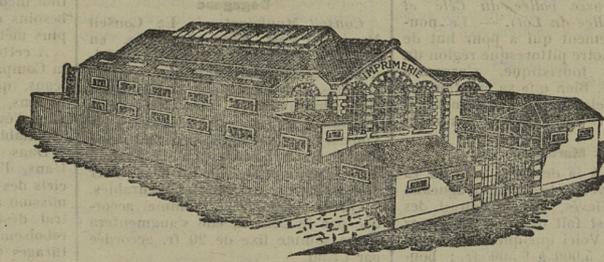
Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Passerat, au lieu qu'il enrageait d'assister aux victoires de celle-ci qui utilisait sa maigreur pour rajourner ses toilettes et qui, par une manœuvre hardie, venait de ravir à l'opulente Mme Bonnard-Basson les soins et attentions de M. de Vimelle. Un dieu la protégeait dans ses entreprises. Cette dernière conquête communiquait à Molay-Norrois une exaspération qui précipitait le cours du mauvais sang et la sortie des humeurs malignes. Quel réconfort puiser dans un intérieur déjà si éprouvé ? Sans doute Elisabeth n'avait pas interrompu la tâche qu'elle s'était imposée de donner à ses enfants les premiers éléments d'instruction. Marie-Louise marchait sur ses neuf ans, et Philippe en comptait six. Il importait de préparer un avenir qui subit aisément l'influence des débuts dans la vie. Elle leur voulait une enfance vive et occupée, se souvenant des repos amollissants quelle avait rencontrés dans la sienne, et pensait les accoutumer à trouver leurs joies en des circonstances tout ordinaires. Mais son humeur, même avec eux, était plus changeante. Elle passait brusquement de l'abattement à une hâte fébrile de se distraire, de s'occuper. Ne faut-il pas vivre tous les jours ? Elle pleurait, elle riait nerveusement pour des riens. Consumée de fièvre, elle dépensait en une fois des énergies excessives, puis retombait dans un état de langueur. Elle suivait

bien la ligne de direction qu'elle s'était tracée, mais en y avançant par saccades, tantôt avec lenteur, tantôt en courant. Enfermée dans son deuil et sa tristesse, elle ne tenait à recevoir personne, excepté son amie Blanche Vernier dont l'attachement discret était reposant mais sans influence, et dont les quatre enfants composaient à eux seuls toute une compagnie de jeux et d'études. Elle avait même dû écarter les assiduités de M. de Vimelle qui s'était mis subitement à la prendre sous sa protection. Lassé de la vulgarité de sa maîtresse et du rôle ingrat qu'il jouait auprès d'elle, il avait pensé prendre une revanche honorable en courtisant une femme que personne ne défendait. Sa vanité naturelle l'illusionnait sur son propre compte. Evénis, il se rabattait sur la mire et agitée Mme Passerat, de rapports plus accommodants, et dont la conquête serait d'une meilleure publicité. Il se vengea de son échec en incriminant, dans le monde, les visites, pourtant espacées, que rendait Philippe Lagier rue Haxo. Mme Molay-Norrois, informée par son mari, prévint sa fille. Elisabeth fut indignée. Après un retour sur elle-même, elle ne se décourait pas sans reproches. Oui, ces visites de Philippe lui étaient plus agréables qu'elle ne se l'avouait. Il entrait timidement, avec la crainte de n'être pas reçu, et préluait par banalités. La

timidité chez un homme de sa valeur et qui se possède, est déjà un hommage. Puis il changeait de ton et donnait de tout son esprit qui était aigu et rapide, et qui, sous l'action d'un sentiment nouveau, s'éclaircissait, acquiesçait plus d'ampleur. Ce qu'il disait, outre l'élan durable que sa parole communiquait et qui est si utile à une femme pour sortir du cadre étroit de sa vie, recouvrait une adoration qui jamais plus ne s'exprimerait directement. Dans cette sorte d'exaltation mystique que produit la tendresse lorsqu'elle est réfrénée dans le domaine humain, il s'ingéniait à maintenir en elle un espoir que toute raison et son cœur condamnaient. Il s'était imposé d'écrire régulièrement à son ami. Tout d'abord, Albert n'avait adressé que de sommaires réponses ; peu à peu, il avait pris l'habitude de se confier, et ses lettres après et tendues ne respiraient pas le bonheur ; maintenant c'était lui qui réclamait des nouvelles de ses enfants. Ainsi le lien brisé par la mort de Mme Derize, l'adroite amie de Philippe Lagier le renouait. Elisabeth ne s'était pas rendu compte que dans l'égoïsme de son amour elle se servait de cette amitié. L'avertissement de sa mère, après une révolte, l'éclaira. Elle ne devait pas prêter aux commentaires de la ville, dans une situation qui exigeait une prudence de tous les instants. A côté de l'honnêteté véritable, il y a une honnêteté d'apparence dont les femmes aujourd'hui

font volontiers peu de cas. Surtout elle n'avait pas le droit de tirer parti du sentiment qui, si respectueux fut-il, était la base même d'un dévouement aussi généreux, et dont elle s'enorgueillissait malgré tout dans cet état d'abandon si blessant pour une femme dans sa fleur. Philippe, délicatement averti, n'apparut désormais rue Haxo que de loin en loin. Ce fut, pour lui, une déception cruelle. Là il avait réellement vécu de fortes heures, connu l'ivresse du sacrifice, la plus grise. Ainsi, n'ayant pas revu Elisabeth, depuis un mois ou presque, il était excusable de s'être arrêté sur la place de la cathédrale à l'heure de la grand'messe, dans la pensée de la rencontrer, et il avait pu, mieux qu'un familier, constater son amaigrissement et tous les signes de consommation qu'elle montrait. Pendant la durée de l'office, il chercha quel secours lui apporter. Un changement d'air, un séjour en Provence, dans quelque lieu de ces stations où il suffit d'ouvrir les yeux pour recevoir la joie de la lumière et du clair espace ? Oui, mais elle s'était obstinée à refuser le concours d'Albert, et ses ressources limitées la contraignaient à une vie modeste, sans superflu. Peut-être déciderait-il les Molay-Norrois à l'emmener. Comment ceux-ci ne remarqueraient-ils pas quelque chose de déprimant ? Mais comment Albert avait-il pu repartir après avoir été si frappé de sa séduction nouvelle, de sa

fragilité ? Ainsi apitoyé, il la regardait. Ses prières s'arrêtaient à elle. Elle était le tabernacle qui contenait, comme hostie, le pur désir d'immolation dont il lui était redevable. Elisabeth tâchait, non moins vainement, de suivre l'office. Un souvenir et une crainte l'arrêtaient successivement dans ses oraisons. Le souvenir la ramenait dix ans en arrière, au temps de ses fiançailles, un pareil jour des Rameaux. C'était par un soleil d'avril. Mais elle ne sentait pas le plaisir d'avoir moins de vingt ans et d'aimer. Albert l'avait accompagnée, avec ses parents, à cette même église. Les marchands offraient aussi leurs branches vertes. Irrévéchie, elle demeurait au bord du sentiment auquel une autre, mieux avérée ou plus clairvoyante, se fût abandonnée avec délices. Elle comprenait — après dix années — quelle occasion d'exalter leurs cœurs elle avait perdue en accueillant avec indifférence cette coïncidence heureuse du renouveau de la nature, symbolisé par la fête religieuse, et de l'éclosion de leur tendresse.

— Voyez, lui disait-il, toutes ces branches de buis qui sont à terre, pour vous. Il semble que vous marchez dans le printemps. — Oui, c'est le jour des Rameaux, avait-elle répondu.

(A suivre.)